Règlement relatif aux services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et au principe de Jordan

Jeunes des Premières Nations âgés de 16 à 19 ans

Avez-vous été retiré de votre foyer entre le

1er avril 1991 et le 31 mars 2022

alors que vous viviez dans une réserve ou au Yukon?

Si c'est le cas, c'est le moment de soumettre votre demande d'indemnisation.



- Aucuns frais
- Pas besoin de raconter votre histoire
- Soutien gratuit d'un assistant aux réclamations
- Accès à d'autres soutiens gratuits
- Accès à des informations financières offertes gratuitement pour vous aider à planifier

C'est votre tour. C'est votre réclamation.

Soutien gratuit en santé mentale et en mieux-être :
1-855-242-3310 • www.EspoirPourLeMieuxÊtre.ca

Balaie le code QR pour obtenir des informations sur les conditions d'admissibilité.